

LES RAQUETTES ADOS FFT

ÉPREUVE ADOS PAR ÉQUIPES

RÉSERVÉE AUX JOUEUSES NON CLASSÉES JUSQU'À 30/4 DE 13 À 16 ANS*

FINALE | LES 20 ET 21
NATIONALE | JUIN 2026

JOUÉ EN DOUBLE AVEC TES AMIES
ET PARTAGE UNE EXPÉRIENCE SPORTIVE UNIQUE!



TENNIS CLUB
DE SUCY-EN-BRIE

TEN
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
NIS

*DÉROGATION ACCORDÉE AUX 11/12 ANS

Wilson

SVR

Toutes les infos sur www.fft.fr



I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Épreuve féminine non homologuée par équipes (4 joueuses par équipe, de NC à 30/4).
- 2 doubles, plus, en cas d'égalité, un double décisif joué en un super jeu décisif en 10 points.
- Matchs au format court recommandés (exemple : un set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage).
- Vers plus de volume de jeu : matchs de poules, consolantes, tournoi multi-chances (TMC), pas de tableau à élimination directe.
- Balles intermédiaires (vertes).
- 4 phases :
 - club*
 - comité*
 - ligue*
 - finale nationale (20 et 21 juin 2026 au Tennis Club de Sucy-en-Brie)

* Planification libre dans les territoires

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Joueuses âgées de 13 à 16 ans : nées entre 2010 et 2013 (participation possible par équipes de 2 joueuses maximum nées entre 2014 et 2015).
- NC, 40, 30/5 et 30/4 (ne pas avoir été mieux que 30/4 : prise en compte du classement mensuel de **décembre 2025**).
- Licence FFT obligatoire dès la phase comité.
- 2 équipes maximum par club.
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents si rattachés à un même comité Départemental.
- Clubs affiliés et structures habilitées.

COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Incription auprès du comité départemental auquel le club FFT est rattaché.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des ligues.

RAPPEL

INSCRIPTION DES ÉQUIPES À LA PHASE FINALE JUSQU'AU **18 MAI 2026**
MAXIMUM AUPRÈS DE BAPTISTE DUTRUET
(raquettes@fft.fr)



II. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

16 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante (hors ligues ultramarines) :

LIGUES	NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES
Auvergne - Rhône-Alpes	2
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	1
Hauts-de-France	1
Île-de-France	2
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	2
Occitanie	1
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1



III. RÈGLEMENT

1. PHASE CLUB

- Objectif : sélectionner les équipes de joueuses (2 équipes maximum) pour représenter leur club FFT lors des phases suivantes (comité, ligue et finale nationale).
- Phase ouverte aux non-licenciées (le club déclare l'événement à son assureur).
- Opportunité événementielle conviviale : accueil des participantes, présentation de l'animation féminine, organisation de matchs en double au format court (formule multi-chances, balles intermédiaires), repas, remise des prix, etc.
- La liste des 4 noms composant l'équipe du club (ou 2 x 4 noms si 2 équipes) doit être communiquée au juge-arbitre de la phase comité avant son démarrage et reste inchangée pour la phase ligue.
- Toute demande de modification de la composition d'une équipe sera traitée au cas par cas par le territoire (comité ou ligue).
- N'hésitez pas à contacter votre comité départemental si besoin.

2. GÉNÉRALITÉS POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE NATIONALE

- Être impérativement licenciées FFT.
- Ne pas avoir participé à la phase finale nationale de l'édition précédente.
- Chaque équipe est composée de 4 joueuses.
- 2 doubles + un décisif en cas d'égalité par rencontre (paire décisive formée à la convenance des équipes).
- La capitaine devra être l'une des 4 joueuses.
- Format court recommandé : un set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage ; super jeu décisif en 10 points pour le double décisif.
- Pas de tableau à élimination directe.
- Balles intermédiaires (vertes).



3. SPÉCIFICITÉS POUR LES PHASES COMITÉ ET LIGUE

- L'organisation de la phase comité est du ressort du comité départemental.
- L'organisation de la phase ligue est du ressort de la ligue régionale.
- La phase doit se dérouler sous forme de poules et/ou de tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- En cas de blessure, une joueuse est autorisée à se faire remplacer pour la prochaine rencontre (à condition qu'elle remplisse les prérequis d'âge et de classement).
- En cas d'impossibilité de présenter 4 joueuses, l'équipe pourra effectuer la rencontre mais sera automatiquement déclarée perdante.

4. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

- L'organisation de la phase finale nationale est du ressort du siège de la FFT.
- La phase finale nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- Les joueuses devront être en possession de leur attestation de licence 2026 et de leur carte d'identité.
- Forfait remboursement de frais défini pour 4 joueuses et un(e) accompagnateur(trice) adulte (déplacement & hébergement).

Pour toute information complémentaire,
contactez le/la référent(e) féminisation ou le/la responsable régional(e)
du développement de votre ligue et consultez le site www.fft.fr.



En application d'une démarche écoresponsable,
le siège FFT dématérialise l'ensemble des supports
de communication des Raquettes Ados FFT.

